RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGN
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

CHANGER D'ÉCHELLE

LES BASES VECTORIELLES



SYLVOÉCORÉGIONS

Descriptif de contenu

Date du document : Janvier 2026



SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

1. DESCRIPTIF DE CONTENU 3

1.1 Présentation du produit 3

1.1.1 Contexte du projet et objectif 3

1.1.2 Définition et contenu 3

1.1.3 Actualités et mise à jour 3

1.2 Spécifications techniques 4

1.2.1 Élaboration des données 4

1.2.2 Extension géographique 4

1.2.3 Références géodésiques 4

1.3 Description des classes 5

1.3.1 Définition du terme « classe » 5

1.3.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut 5

1.4 Classe sylvoécorégions 6

1.4.1 Description des attributs 6

1.4.2 Correspondance codeser et NomSER 6

1. DESCRIPTIF DE CONTENU

1.1 Présentation du produit

1.1.1 Contexte du projet et objectif

Les sylvoécorégions (SER) ont été définies par l'Inventaire forestier national, à la demande du ministère chargé des forêts, afin de définir un nouveau zonage pour la France métropolitaine prenant en compte les facteurs biogéographiques déterminant la production forestière et la répartition des grands types d'habitats forestiers. Plusieurs années d'études et de concertation ont amené à la définition d'un maillage du territoire en 11+1 Grandes Régions écologiques (GRECO) et 86+5 sylvoécorégions (SER).

1.1.2 Définition et contenu

Cette couche d'information géographique découpe l'ensemble du territoire métropolitain en 86 sylvoécorégions à l'échelle du 1/ 200 000. Les 5 SER relatives aux alluvions récentes font l'objet d'une autre couche d'information géographique. Chaque sylvoécorégion (SER) constitue « la plus vaste zone géographique à l'intérieur de laquelle les facteurs déterminant la production forestière ou la répartition des grands types d'habitat forestier varient de façon homogène entre des valeurs précises, selon une combinaison originale, différente de celles des SER adjacentes. »

1.1.3 Actualités et mise à jour

Le jeu de données a été publié en mars 2011.
Aucune mise à jour n'est planifiée.

1.2 Spécifications techniques

1.2.1 Élaboration des données

La couche des 86 SER constituant le territoire métropolitain est en grande partie issue du regroupement de régions forestières nationales de l'Inventaire Forestier National (IFN). Les régions forestières nationales ont été définies par l'IFN lors de sa création, afin d'identifier des zones homogènes du point de vue des types de forêts ou de paysages. Sur le modèle des petites régions agricoles, 309 régions forestières nationales ont ainsi été délimitées sur la base de conditions physiques dominantes (climat, sols, relief), indépendamment de toute limite administrative.

Le découpage de la France en SER a nécessité d'une part un regroupement de régions forestières existantes et, d'autre part, l'ajout d'un certain nombre de nouveaux découpages, d'où la création de nouvelles limites propres aux SER. Ces nouvelles limites, de nature bioclimatique, voient leurs tracés basés sur des données de nature hétérogènes : cartes géologiques au 1/50 000 du BRGM, Scan25® IGN, BD Carto ® IGN, BD Alti® IGN, BD Carthage® IGN - Agences de l'eau, données climatiques du modèle Aurelhy de Météo France…

1.2.2 Extension géographique

Les sylvoécorégions couvrent la France métropolitaine.

1.2.3 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans le système légal de référence suivant :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Code EPSG[1]
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	dm	2154
France métropolitaine	NTF	Clarke 1880 (IGN)	Lambert II étendu	m	dm	27572

[1] European Petroleum Survey Group : *https://epsg.io*

1.3 Description des classes

1.3.1 Définition du terme « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (ici bidimensionnelle) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition : Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

Genre : Le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (ponctuel, linéaire, surfacique).

Attributs : Des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

Sélection : Précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de cette classe.

Contrainte : Contrainte particulière sur la classe d'objet.

Modélisation géométrique : Précision sur la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l'objet topologique.

D'autres précisions ou remarques peuvent être mentionnées le cas échéant pour une meilleure compréhension des caractéristiques de la classe.

1.3.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut

Définition : Définition de l'attribut.

Type : Précision sur la structure de l'attribut : entier, décimal, caractères, etc.

Contrainte sur l'attribut : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

Valeurs de l'attribut : Définitions de la signification des valeurs de l'attribut. La liste des valeurs possibles est fournie. Certains attributs peuvent ne pas avoir de valeurs.

Valeurs particulières de l'attribut : Définitions de la signification de certaines valeurs particulières.

Certaines abréviations sont utilisées :

Abréviation	Signification	**Définition**
NC	Non concerné	Cet attribut n'a aucun sens pour l'objet considéré
NR	Non renseigné	Cet attribut n'a pas pu être renseigné (information manquante)

1.4 Classe sylvoécorégions

1.4.1 Description des attributs

Attributs	**codeser**	Code associé à la sylvoécorégion
	NomSER	Nom de la sylvoécorégion

- **codeser**

 Définition : Code associé à la sylvoécorégion

 Type : Caractère

 Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **NomSER**

 Définition : Nom de la sylvoécorégion

 Type : Caractère

 Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

1.4.2 Correspondance codeser et NomSER

codeser	NomSER
A11	Ouest-Bretagne et Nord-Cotentin
A12	Pays de Saint-Malo
A13	Bocage normand et Pays de Fougères
A21	Bretagne méridionale
A22	Bocage armoricain
A30	Bocage vendéen
B10	Côtes et plateaux de la Manche
B21	Flandres
B22	Plaine picarde
B23	Mosan, Thiérache et Hainaut
B31	Campagne de Caen et Pays d'Auge
B32	Plateaux de l'Eure
B33	Perche
B41	Bassin parisien tertiaire
B42	Brie et Tardenois
B43	Champagne crayeuse
B44	Beauce
B51	Champagne humide
B52	Pays d'Othe et Gatinais oriental
B53	Pays-Fort, Nivernais et plaines prémorvandelles
B61	Baugeois-Maine

B62	Champeigne-Gâtine tourangelle
B70	Sologne-Orléanais
B81	Loudunais et Saumurois
B82	Brenne et Brandes
B91	Boischaut et Champagne berrichonne
B92	Bourbonnais et Charolais
C11	Ardenne primaire
C12	Argonne
C20	Plateaux calcaires du Nord-Est
C30	Plaines et dépressions argileuses du Nord-Est
C41	Plaine d'Alsace
C42	Sundgau alsacien et belfortain
C51	Saône, Bresse et Dombes
C52	Plaines et piémonts alpins
D11	Massif vosgien central
D12	Collines périvosgiennes et Warndt
E10	Premier plateau du Jura
E20	Deuxième plateau et Haut-Jura
F11	Terres rouges
F12	Groies
F13	Marais littoraux
F14	Champagne charentaise
F15	Périgord
F21	Landes de Gascogne
F22	Dunes atlantiques
F23	Bazadais, Double et Landais
F30	Coteaux de la Garonne
F40	Causses du Sud-Ouest
F51	Adour atlantique
F52	Collines de l'Adour
G11	Châtaigneraie du Centre et de l'Ouest
G12	Marches du Massif central
G13	Plateaux limousins
G21	Plateaux granitiques ouest du Massif central
G22	Plateaux granitiques du centre du Massif central
G23	Morvan et Autunois
G30	Massif central volcanique
G41	Bordure Nord-Est du Massif central
G42	Monts du Vivarais et du Pilat
G50	Ségala et Châtaigneraie auvergnate
G60	Grands Causses
G70	Cévennes
G80	Haut-Languedoc et Lévézou
G90	Plaines alluviales et piémonts du Massif central
H10	Préalpes du Nord
H21	Alpes externes du Nord

H22	Alpes internes du Nord
H30	Alpes externes du Sud
H41	Alpes intermédiaires du Sud
H42	Alpes internes du Sud
I11	Marches pyrénéennes
I12	Pyrénées cathares
I13	Corbières
I21	Haute-chaîne pyrénéenne
I22	Pyrénées catalanes
J10	Garrigues
J21	Roussillon
J22	Plaines et collines rhodaniennes et languedociennes
J23	Provence calcaire
J24	Secteurs niçois et préligure
J30	Maures et Esterel
J40	Préalpes du Sud
K11	Corse occidentale
K12	Montagne corse
K13	Corse orientale